



MAIRIE
AUFFREVILLE-BRASSEUIL
78930 - ☎ 01.34.77.11.68

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
en date du 27 mai 2020

L'an deux mil vingt,

Le vingt-sept mai, à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à l'Espace Socio-Culturel en séance publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Serge Ancelot, Maire.

Étaient présents : C. Deseine, V. Ciobancan, N. Guyon, P. Gueganou, F. Indergand, P. Lacharme, J.-C. Legrand, R.-M. Marques, C. Mathieu, D. Prattico, A. Tendero, D. Torchet et J. Samson.

Absents excusés : Romain Marques (pouvoir à Rui-Manuel Marques)

Secrétaire de séance : Rui-Manuel Marques

Le Conseil Municipal,

- **A PROCÉDÉ** à l'élection du Maire et des Adjoint.
- **A FIXÉ** à 4 le nombre de poste d'adjoints au Maire.

Ont été élus :

- Monsieur Serge ANCELOT, Maire
- Monsieur Daniel TORCHET, 1^{er} Maire Adjoint,
- Monsieur Pierre LACHARME, 2^{ème} Maire Adjoint,
- Monsieur Demetrio PRATTICO, 3^{ème} Maire Adjoint.
- Monsieur Jean-Claude LEGRAND, 4^{ème} Maire Adjoint

A l'unanimité :

- **A FIXÉ** le montant des indemnités de fonction du Maire et des Adjoint au Maire sur le barème officiel des communes de strate démographique de 500 à 999 habitants.

- Maire : 33,54 % du taux maximal prévu à l'article L2123-23
- Les Adjoint : 77,10 % du taux maximal prévu à l'article L2123-24

- **DÉCIDE** pour la durée du mandat, de confier à Monsieur le Maire des délégations dans différents domaines prévues à l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Ainsi fait et délibéré,

Fait à Auffreville-Brasseuil, le 28 mai 2020,

Le Maire,
Serge ANCELOT

